

# PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

13 juillet 2023

\*\*\*\*\*

**PRESENTS** : Messieurs Jean-Jacques LAVALLADE, Jean-Pierre TRIJAU, Michel COURARIE, Mesdames Valérie DUTROP, Catherine PEROUX. Carla KEIMPEMA, Nolwen DESGRANGES.

**ABSENTS EXUSES** : Sylvain BREGEON, Richard ZUCCHI, David BRIMEAUD, Jacques MORELLET

Le Conseil Municipal s'est réuni le 13 juillet 2023 à 20h30, en séance ordinaire, à la Mairie dans la salle du Conseil, sur convocation de M. Jean-Jacques LAVALLADE, adressée à tous les conseillers le 4 juillet 2023 et affichée le même jour.

## **ORDRE DU JOUR :**

- Point sur la réparation de l'épareuse
- Décision modificative
- Questions diverses

Le secrétaire de séance est Monsieur Jean-Pierre TRIJAU.

### **1/ Point sur la réparation de l'épareuse**

L'épareuse est à nouveau en panne. Cette machine souffre de plusieurs pièces défectueuses. Elle a 20 ans. Après consultation il y en a pour au moins 13000 € de réparation.

3 solutions ont été discutées au sein du Conseil : réparation (au moins 13000 €), contracter une entreprise extérieure (2 passages par an sur routes et chemins, 50000 €), achat d'une nouvelle épareuse (un premier de devis de Boutinon pour un montant de 31200 €). Un autre devis va être demandé. Dans le cas d'un achat d'une machine neuve la Commune prendra un prêt bancaire sur une durée de 5 ans.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents, l'achat d'une nouvelle épareuse et donne pouvoir à M. le Maire le choix du fournisseur en fonction des devis reçus.**

### **2/ Décision modificative**

- Maison Barbot : 3000 € (travaux des entreprises Confort Chauffage-DOUCET et Michel COURARIE)

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à la majorité des présents, la décision modificative pour la maison Barbot.**

- Commandes de panneaux pour l'établissement du sens de circulation autour de l'école (1300 €).

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à la majorité de 6 voix et une abstention de Mme Carla KEIMPEMA la décision modificative signalétique école.**

### **3/ Questions diverses**

- Le 19 août prochain Le Bourdeix organise la fête de la patate. Ils souhaiteraient nous emprunter toutes les tables. La Commune en proposera que la moitié car le même jour la société de chasse de Michel COURARIE organise un repas.

- **Repas des aînés le 16 septembre prochain** : le menu retenu sera le suivant : Cassolette de fruits de mer, Grenadin de veau sauce poivre vert, pomme de terre sautée haricot vert, fromage, pavé chocolat.
- Madame le Maire de Varaignes souhaiterait que Bussière lui prête 16 petites tables de l'école. Compte tenu de la situation présente (perte de la classe CP à Bussière) le Conseil n'est pas favorable à cette demande.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, refuse à l'unanimité des présents, la demande de la commune de Varaignes pour le prêt de 16 tables d'école.**

LA SEANCE EST LEVEE A 21H30